



## Rapport d'activité de la

### Commission consultative cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)

#### Exercices 2019 et 2020

## 1. Composition de la CSPQS et changements

Anciennement « commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients », la CSPQS a été renommée « commission consultative cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins » dans la Loi sur la santé révisée le 12.3.2020.

La composition de la CSPQS (état au 31.12.2020) a été arrêtée par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 septembre 2014 :

Membres de la CSPQS : Prof. Christoph Gehrlach (président), Dr. Anthony Staines (vice-président), Dr. Christian Ambord, Prof. Valérie Junod, Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Francis Grand, Véronique Domenjoz, Prof. Arnaud Chiolero (voix consultative).

Membres de la CSPQS élargie (représentants du secteur sanitaire) : Dr. Jean-Marc Bellagamba, Kilian Ambord, Gaëlle Moos, Carmen Martig, Dr. Marie-Josèphe Rey, Dr. Ferdinand Krappel, Reinhard Venetz, Samantha Dokladny-Rey.

Changements :

- CSPQS élargie : Démission du Dr Pascal Rubin, effective au 28.5.2020

Julien Sansonnens (OVS) est en charge du secrétariat (0.3 EPT).

## 2. Séances plénières et séances de travail

7 séances plénières ont eu lieu en 2019 et 2020 :

- 31.1.2019
- 18.4.2019
- 29.8.2019
- 28.11.2019 (y compris CSPQS élargie)
- 27.5.2020
- 9.9.2020
- 9.12.2020

La pandémie de COVID-19 a perturbé l'agenda 2020 de la CSPQS et n'a pas permis la tenue d'une séance de la CSPQS élargie pour cette année.

D'autres séances ont eu lieu sous la forme de groupes de travail (GT), en particulier concernant le projet PROMS (voir ci-dessous). Des séances de coordination ont également régulièrement lieu entre le président, le vice-président et le secrétaire.

## 3. Travaux menés en 2019 et 2020

Les travaux suivants ont débuté ou ont été poursuivis durant l'exercice 2019 et 2020 :

Workshop de la CSPQS : Le premier workshop de la CSPQS a été organisé le 25 novembre 2019 au Technopôle de Sierre. Il avait pour thématique : « Gestion respectueuse et constructive des incidents en santé ». Le workshop, qui s'adressait principalement aux partenaires de la santé en Valais, a été





reconnu par la formation continue FMH et a réuni une centaine de participants. Une première partie de l'après-midi a été consacrée à de courtes présentations traitant de la gestion des incidents dans divers contextes (hôpital, EMS, etc.). Une table-ronde a ensuite été organisée autour du thème « Comment améliorer la surveillance de la qualité des soins ? », avec la participation d'experts, du chef du service de la santé publique ainsi que du président de la commission "Santé, affaires sociales et intégration" du parlement. La satisfaction des participants au workshop a été évaluée par questionnaire et a été jugée très satisfaisante. La CSPQS relève que ce workshop a permis de développer la sensibilisation des institutions valaisannes sur la gestion des incidents et est très satisfaite de la qualité des échanges. En 2020, la CSPQS a décidé l'organisation d'un deuxième workshop sur le thème « Qualité et sécurité en temps de crise ». Celui-ci devrait se tenir à l'automne 2021 mais des incertitudes demeurent en fonction de la situation sanitaire liée au COVID-19.

**Projet PROMS** : Ce projet a été initié en 2017 et vise à développer des indicateurs « patients reported outcome measures » dans le canton du Valais. Les PROMS permettent de capter la perception qu'une personne a de sa santé (ex : douleur ou qualité de vie). En 2017, Mme la Conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten a manifesté son intérêt pour ce projet pilote et un budget a été alloué par le Département en charge de la santé (DSSC) en 2018. En 2019, un appel d'offres a été lancé afin de sélectionner un mandataire pour mener une étude de faisabilité sur la mise en œuvre de PROMS en Valais. Le cabinet Serdaly & Ankers a été sélectionné. En 2019, plusieurs séances de travail ont eu lieu avec une délégation de la CSPQS (GT PROMS) comprenant notamment le vice-président et le secrétaire. Une rencontre sous forme d'atelier a eu lieu en février 2020. L'objectif, pour le cabinet Serdaly & Ankers, était de réfléchir au sens, aux opportunités et aux moyens d'introduire des PROMS en Valais. Cet atelier, auquel ont participé plusieurs institutions de santé valaisannes, a permis d'affiner le projet, de comprendre les besoins et de mettre en lumière les obstacles. Peu après, le cabinet Serdaly & Ankers a terminé son mandat en concluant sur l'intérêt d'initier ou soutenir quelques projets-pilotes en Valais. La CSPQS a approché trois établissements ayant déjà initié des projets en lien avec les PROMS et se trouvant à des niveaux d'avancement différents. Sous l'égide de la CSPQS, ces trois établissements se sont rencontrés et ont exprimé leur volonté de créer une « Plateforme cantonale PROMS Valais » permettant de partager leur expérience autour des PROMS, tout en gardant leur indépendance sur la conduite de leurs projets. Une demande de financement sera déposée en 2021 auprès du DSSC afin de permettre la mise en place de cette plateforme, qui devrait se réunir pour la première fois au printemps 2021.

**Enquête CIRS 1 EMS/CMS/préhospitalier** : Cette enquête reprend la forme de l'enquête CIRS 1 « hôpitaux », et est adaptée pour chaque secteur concerné (EMS, CMS ou préhospitalier). Cette enquête a été envoyée à l'ensemble des EMS, CMS et organisations de secours du Valais. Les analyses ont été effectuées par l'OVS, et le rapport a été publié en juillet 2019. La CSPQS relève qu'un nombre important d'établissements affichent un dynamisme réjouissant sur un certain nombre de sujets liés à la qualité des soins et à la sécurité des patients. Si les résultats sont satisfaisants d'une manière générale, certains éléments liés à la gestion des incidents peuvent être améliorés. A ce titre, quelques avis ont été formulés par la CSPQS.

**Rapport sur la qualité selon H+** : Il a été demandé à l'ensemble des hôpitaux du Valais (soins somatiques aigus, psychiatrie et réadaptation) de remplir un rapport qualité selon le format proposé par H+. Cette enquête visait à obtenir de manière systématique une vue d'ensemble des activités relevant du domaine de la gestion de la qualité pour ce qui a trait à la sécurité des patients et à la qualité des soins. Le rapport a été adressé au département en charge de la santé en juillet 2019. D'une manière générale, les résultats de cette enquête sont satisfaisants et n'indiquent pas de lacune ou de problème grave en matière de gestion de la qualité des soins ou de la sécurité des patients par les établissements ayant répondu. Certains éléments peuvent toutefois être améliorés, et font l'objet de recommandations.

**Enquête sur l'activité des médecins en Valais** : à la demande de la CSPQS, deux questions portant sur la qualité ont été ajoutées à cette enquête du Service de la santé publique (SSP), menée avec l'Observatoire valaisan de la santé et la Société Médicale du Valais (SMVs). Le but de cette enquête était de recenser et analyser l'activité des médecins en Valais. Les résultats de cette enquête ont été adressés au département en charge de la santé en juillet 2020. La CSPQS a proposé de discuter de





CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

ces résultats dans le cadre d'une rencontre avec la SMVS et le SSP/DSSC qui pourrait se faire sous la forme par exemple d'un workshop organisé par la CSPQS et l'OVS

**Qualité en OSAD** : M. Victor Fournier, chef du SSP, a proposé que la CSPQS s'intéresse à la qualité des soins en CMS. En 2020, la Dr. Franziska Zuniga, de l'Université de Bâle, a été invitée par la CSPQS afin de présenter les principaux enjeux liés à cette problématique. Valérie Vouillamoz, secrétaire générale du Groupement des CMS VS et Sophie Berclaz-Hendrickx, infirmière en santé publique, SSP ont été invitées à exposer la situation actuelle en Valais. Les travaux de la CSPQS autour de la qualité en OSAD se poursuivent en 2021, avec pour objectif de faire part au SSP de ses observations et commentaires.

#### 4. Autres travaux

- La Fondation Sécurité des patients Suisse a émis des recommandations concernant la gestion des CIRIS suite à un arrêt du Tribunal Fédéral, dans le cadre du séquestre de la documentation liée à une déclaration d'incident, dans un hôpital tessinois. La CSPQS a exprimé ses réserves sur celles-ci : Le principal risque est que les incidents avec dommages aux patients soient traités exclusivement par les services juridiques des institutions et que les leçons en matière de qualité et de sécurité des soins, avec les actions correctives et préventives adéquates, ne soient plus tirées (ou moins bien) de ces cas.
- Un concept intitulé « Processus liés à la réalisation des projets et à la communication des livrables » a été approuvé par la CSPQS en 2020. Ce document précise les rôles de la CSPQS, de l'OVS et du DSSC lorsqu'une enquête est lancée par la CSPQS et clarifie les problématiques liées à la publication des résultats.
- En 2019, Mme Samantha Dokladny-Rey, cheffe de la section hôpitaux du SSP, a été invitée afin de présenter la « Plateforme qualité VS », qui réunit le SSP, l'OVS et les hôpitaux et cliniques du Valais autour de la gestion de la qualité des soins. Le concept de Plateforme qualité a été salué par la CSPQS.

#### 5. Présence dans les médias et articles scientifiques

La CSPQS n'a pas été mentionnée dans les médias en 2019-2020. Un article écrit par le Pôle qualité de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) mentionne le rôle de la CSPQS :

- J Sansonnens et al, Du Pôle qualité à la Plateforme, Bulletin des médecins suisses 101 (36), 1086-1088, 2020

Sion, le 8.2.2021

Le secrétaire, Julien Sansonnens

Le Président, Prof. Christoph Gehrlach

